

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusée : Marie CHAUVIGNÉ

COMMISSION BATIMENTS

- Salle des fêtes : considérant les dépenses en fourniture de gaz pour alimenter la chaudière, la commission décide d'abandonner cette source d'énergie, et opte pour l'installation d'une pompe à chaleur. Les différentes entreprises ayant déposées une offre, proposent deux types de pompes « air-air » ou « air-eau ». Toutes les entreprises seront recontactées pour préciser les performances et les conditions d'utilisation de chaque type de pompe.

COMMISSION ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La commission n'a pas reçu toutes les propositions pour remettre à neuf le terrain de tennis ou équiper celui-ci d'une structure multiports, et a recueilli l'avis favorable du club de tennis au maintien d'un terrain extérieur.

COMMISSION AMÉNAGEMENTS BOURG

Monsieur le maire félicite et remercie les membres de la commission qui ont prêté main forte au service technique pour l'aménagement de différents espaces verts.

AMENAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Monsieur le Maire présente la dernière esquisse de l'aménagement de la place du Calvaire préparées par le cabinet Legras Ingénierie. Il est retenu l'installation d'un mini-giratoire, sens unique de circulation rue du Calvaire, démontage des grilles du Calvaire, nombre de places de stationnement plus important. Le projet sera présenté à l'ensemble des riverains lors de la réunion fixée le 22 juillet 2014, à 19 heures 30 en mairie.

LOTISSEMENTS

Avec des conditions climatiques plus favorables qu'au premier trimestre, les travaux de viabilité avancent bien. Côté construction, Maine & Loire Habitat projette de déposer première quinzaine de juin, la demande de permis de construire pour les logements locatifs du « Village les Tilleuls ».

Pour les parcelles en accession à la propriété dont les surfaces sont comprises entre 495 et 827 m², le prix de vente est fixé à 43€/m² y compris TVA sur marge.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal a fixé la redevance pour occupation du domaine public, pour la période du 27 novembre 2013 au 26 novembre 2014, à 612 euros. Le montant de cette redevance est déterminé selon l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location du terrain route d'Yzernay sous forme de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014, pour la somme de 40 euros.

NOUVELLE ASSOCIATION

« La Plaine Détente », nouvelle association locale est présidée par Monsieur Xavier CHARRON réunira les amateurs de tennis de table et de badminton. La cotisation n'excèdera pas 30 euros. Le conseil donne son accord pour l'acquisition de quatre tables de tennis de table et un filet de badminton.

DEMANDE DE SUBVENTION

L'Association Sportive du Collège de la Vallée du Lys sollicite une subvention exceptionnelle pour financer la participation aux championnats de France UNSS de BADTEN et de Tennis de Table par équipe. Le conseil ne donne pas suite à cette demande, l'association des parents d'élèves recevant déjà une subvention à ces fins.

Prochaines réunions : les 22 juillet 2014 et 02/09/2014